

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Special Projects/Projets Spéciaux
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage/, Phase III
Floor 10C1/Étage 10C1
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet MOVING SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-131825/B	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client 20131825	Date 2013-08-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZL-109-26299	
File No. - N° de dossier 109zl.EN578-131825	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-09-06	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stephen, Renee	Buyer Id - Id de l'acheteur 109zl
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6973 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN578-131825/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131825

Amd. No. - N° de la modif.

008

File No. - N° du dossier

109zLEN578-131825

Buyer ID - Id de l'acheteur

109z1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La présente modification vise à fournir des éclaircissements et à répondre à des questions de fournisseurs potentiels.

Réf. : Modification 005

Question 1:

1) Nous devons proposer des taux fermes, y compris pour le fret maritime, pour les deux premières années du contrat, n'est-ce pas?

Réponse 1:

C'est exact.

Question 2:

2) Nous pouvons ensuite augmenter les taux de fret maritime (50 %) des taux fermes par l'augmentation facturée par les lignes de navigation en vigueur le 1er novembre 2015, n'est-ce pas?

Réponse 2:

Oui, selon L'annexe B - Base de Paiement; 11.0 - Indexation des Taux, 50 % de la hausse tarifaire sera abordée, soit selon les indices du soumissionnaire sélectionnés, soit selon le plafond sélectionné du soumissionnaire.

Question 3:

3) Qu'arrive-t-il si n'avons pas de « contrat » avec la ligne de navigation pour les deux premières années? Nous utilisons des taux de fret maritime et ceux-ci sont bons seulement pour une année à la fois. En d'autres mots, nous « supposons » que les taux peuvent être pour les deuxième année du contrat.

Réponse 3:

Si les taux ne sont bonnes que pour un an, il est assujetti à la moindre des indices sélectionnés par le soumissionnaire, ou le plafond sélectionné par le soumissionnaire.

Question 4:

4) Est-ce que ces taux « révisés » sont valides pour l'année restante et les années d'option, ou pouvons faire cet ajustement chaque année?

Réponse 4:

Après les 2 premières années, l'ajustement est fait chaque année, fondée sur le taux de l'année précédente.

Question 5:

5) Les taux de fret maritime comprennent les frais de services aux terminaux, des deux côtés, que nous pouvons refacturer au coût, n'est-ce pas?

Réponse 5:

Si le déménagement se situe entre zones identifiées, le taux de soumission est tout compris. La seule fois que terminal Handling Charges s'appliquerait serait si les gens de douanes voulaient inspecter à l'étau, et non au port l'entrepôt d'attente (DIRECTION OUEST), sinon tout autre frais de manutention terminal est inclus dans le taux de soumission. De / vers des endroits Non-Specifiées Ailleurs / NSA, tous les coûts directs sont du débit à travers, plus une taxe administrative - pour frais de Destination vers l'ouest de NSA, comprenant de manutention terminal, sauf si douanes inspecte au port (fret maritime fait partie de la citation est donc le débit à travers), pour vers l'est aux pays NSA, frais d'origine comprend manutention terminale et pour le petit nombre de coups (environ 10/an) de l'entroposage en cours de déménagement.

Question 6:

6) Nous dilemme est aussi que la portée de la Base de paiement peut être différente de celle la Pièce jointe 1 de la Partie 3 – Barème de prix. Il n'est toujours pas clairement indiqué si le fret maritime sera inclus dans les taux Ouest/Est dans le barème de prix. N'est-il pas possible de clairement préciser les services/coûts que TPSGC exige dans le barème de prix, et sur lesquels sera fondée votre évaluation de la réponse financière?

Réponse 6:

L'annexe B - Base de Paiement énumère les services inclus dans le prix de soumission:

Direction Ouest - 3.1.1, 3.2.1, 3.3.1, 3.4.1, et 3.4.2,

Direction Est - 4.1.1, 4.2.1, 4.3.1, 4.4.1, 4.4.2, et 5.1.1.

Europe - Déménagemensts Locaux ou à l'Intérieur de l'Europe - 8.2.2 et 8.3.2.

Question 7:

7) Annexe B - Base de Paiement; 12.0 - Facturation (12.5)

Pouvez-vous expliquer pourquoi ce changement a été apporté?

Réponse 7:

Récemment davantage, l'accent a été mis sur l'obtention de valeur pour l'argent, puisque la taxe administrative doit compenser le traitement supplémentaire lorsque le traitement factures de tiers, le 100,00 \$ résulte de l'examen d'un échantillon de 40 dossiers de ANS / Ailleurs Non-Specifiés, choisis au hasard sur une possible 333. Une moyenne pondérée a été prise (voir feuille ci-jointe) et par conséquent, la moyenne pondérée a été établie à \$112,31 avec toutes les échelles de poids considéré, si les échelles de poids maximale et minimale ont été éliminés, la moyenne pondérée a été 100,86 \$.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN578-131825/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20131825

Amd. No. - N° de la modif.

008

File No. - N° du dossier

109zIEN578-131825

Buyer ID - Id de l'acheteur

109zI

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

En contrepartie que tous coûts directement pour l'emplacement des pays ANS sont accréditives, et devraient donc inclure le coût direct pour les virements ou le coût proportionnel des virements télégraphiques et les frais de coursier à payer pour les services, les frais d'administration de 100,00 \$ devraient être suffisante pour couvrir l'administration supplémentaire (écriture) de traitement des factures de tiers à ces endroits.

Question 8:

8) Annexe B - Base de Paiement; 12.0 - Facturation(12.5)

Lorsqu'il est indiqué qu'un montant de 100 \$ est le maximum par ordre de déplacement, est-ce que cela signifie que lorsqu'un ordre de déplacement comprend un envoi par mer et un envoi par air, le montant maximum de 100 \$ couvre les envois par air et par mer, ou est-ce qu'il s'agit d'un montant maximum de 100 \$ pour l'envoi par air et d'un montant maximum de 100 \$ pour l'envoi par mer?

Réponse 8:

Nous obtenons deux factures, l'un pour l'air et l'autre pour l'expédition de mer ; c'est pourquoi il y'aura une taxe administrative pour l'air et un pour la mer, c'est à dire par la présentation des factures avec une tierce partie autorisée.

Annexe B - Base de Paiement; 5.0 - Tarifs de Transport de l'Expédition Prioritaire par Avion en Provenance et à Destination de l'Europe et du Royaume-Uni:

SUPPRIMER:

5.2.3 Pour la collecte d'expéditions prioritaires par avion de la résidence autres que celles qui constituent la cargaison principale, ajouter des frais de x,xx \$/q

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

Type	Weight	Percentage	Adm Cost
Air	99	7	\$ 27.45
Air	99	10	\$ 102.67
Air	132	7	\$ 208.94
Air	160	10	\$ 196.28
Air	217	10	\$ 94.77
Air	220	10	\$ 152.90
Air	220	10	\$ 166.42
Air	220	10	\$ 253.19
Air	233	10	\$ 146.09
Air	240	10	\$ 119.26
Air	254	10	\$ 168.67
Air	261	7	\$ 49.56
Air	280	10	\$ 139.66
Air	286	7	\$ 84.89
Air	286	10	\$ 149.49
Air	309	10	\$ 292.77
Air	320	10	\$ 138.72
Air	331	7	\$ 127.19
Air	346	7	\$ 162.53
Air	353	7	\$ 165.35
Air	375	10	\$ 119.15
Air	402	7	\$ 79.51
Air	402	7	\$ 139.67
Air	440	10	\$ 176.06
Air	520	7	\$ 188.08
Air	529	10	\$ 420.76
Air	560	7	\$ 235.81
Air	600	10	\$ 368.73
Air	600	7	\$ 376.53
Air	620	7	\$ 68.42
Air	620	7	\$ 173.77
Air	640	7	\$ 252.49
Air	661	10	\$ 170.24
Sea	1440	7	\$ 712.87
Sea	2028	7	\$ 495.22
Sea	2094	7	\$ 183.01
Air	6080	7	\$ 1,679.51
Sea	12743	7	\$ 1,372.31
Sea	14240	7	\$ 1,160.53
Sea	17640	7	\$ 1,625.55
			\$ 11,319.47

weighted average based on frequency (weight)			
weighted	moves	admin cost	percentage of mo weighted admin fee
<100	2	\$ 130.12	5 \$ 6.51
101-200	2	\$ 405.22	5 \$ 20.26
201-300	11	\$ 1,524.90	28 \$ 426.97
301-400	6	\$ 1,005.71	15 \$ 150.86
401-500	3	\$ 395.24	8 \$ 31.62
501-600	5	\$ 1,589.91	13 \$ 206.69
601-750	4	\$ 664.92	10 \$ 66.49
751-1000	0		0
1001-2000	1	\$ 712.87	3 \$ 21.39
2001-5000	2	\$ 678.23	5 \$ 33.91
5001-10001	1	\$ 1,679.51	3 \$ 50.39
>10000	3	\$ 4,158.39	8 \$ 332.67
			100 \$ 1,347.75 total
			\$ 112.31 average

total - discarding highest and lowest weight bands weighted average \$ 1,008.57 \$ 100.86